



Monsieur Thomas FATÔME  
Directeur Général de la CNAM

Paris, le 24 janvier 2022

N/REF: 06-2022

Objet : Demande de RDV

Monsieur le Directeur Général,

Permettez-nous tout d'abord, au nom du SNFOCOS, de vous adresser nos vœux pour cette année 2022, dans cette période de profonds changements dans l'organisation du Service Médical.

A cette occasion, il nous semble utile de vous rappeler, au-delà des espoirs que cette nouvelle année peut porter, les inquiétudes et les incompréhensions actuelles des praticiens conseils de l'assurance maladie dans l'exercice de leur métier.

Jusqu'ici la Cnam a été plutôt favorable en nombre de recrutements et a toujours porté une attention particulière au maintien des postes de praticien conseil médecin conseil et notamment pharmacien conseil, un peu moins il est vrai de chirurgien-dentiste conseil. Le contexte de fin de COG était à cet égard favorable à cette politique.

Pourtant les postes vacants ont été rendus en fin de COG.

Pourtant nous n'avons pas démerité...

Au cours de l'année 2020/2021, le Service Médical déjà sous tension a été mis à rude épreuve. Manque de moyens, démissions de personnels, services débordés... Très impliqué dans le contact tracing, répondant présent à toutes les sollicitations (aller vers, fraudes au passe sanitaire, certificat de contre-indication à la vaccination), le Service Médical est exsangue. Les praticiens conseils, les équipes ont vécu deux années éprouvantes.

Dans un monde idéal, en France la médecine conseil serait traitée après ces deux années de très loyaux services, comme elle le mérite. Or aujourd'hui nous assistons à une traque de l'ETPMA.

Dans ce contexte, beaucoup de praticiens se préparent à affronter une nouvelle année difficile sur le plan professionnel, après deux années marquées par une altération de leurs conditions d'exercice et une absence de revalorisation de leur rémunération ainsi qu'une diminution de leurs effectifs.

Nous souhaitons, Monsieur le Directeur, une prise de conscience de la maltraitance administrative. Elle doit être reconnue et stoppée, nous ne pouvons sans cesse être soumis aux changements



incessants de politique ou confrontés à des outils malveillants, chronophages et inaboutis et qui génèrent du stress.

Notre exercice a besoin de stabilité et de cohérence. Comment articuler les décisions conjointes avec les Médecins traitants, la nécessaire fluidité entre CSAM, ISM et M.C voulues par le SMMOP avec le dogme des indicateurs de résultats comptables qui nous sont opposés (taux ADM à 8 jrs, nombre de jours IJ économisés, nombre de 324.1 ouverts lors de 2020/2021 années particulières s'il en est...)

Nous considérons en conscience que la dissolution de la direction médicale du réseau, la restriction des postes de praticiens conseils, les indicateurs retenus, montrent que le Titanic administratif maintient son cap et qu'il convient de rester vigilants sur la place que pourrait occuper à moyen terme dans la future COG le service médical.

La situation est suffisamment préoccupante pour que nous sollicitons auprès de vous-même et du Directeur délégué aux opérations une réunion à brève échéance.

Bien à vous.

Eric GAUTRON

Secrétaire Général

Hélène AZOURY

Secrétaire Général Adjointe